



**Vous vous posez des questions
concernant votre consommation
de tabac, alcool, médicaments
ou autres substances?**

**Des réponses adaptées
à vos besoins existent**

Qui sommes-nous ?

L'équipe spécialisée est composée de médecins, d'une infirmière, d'un psychologue, d'une assistante sociale et de secrétaires médicales. Notre unité fait partie du service de médecine de premier recours. L'objectif de cette unité est d'évaluer, orienter et traiter les problématiques liées à la consommation de tabac, alcool, médicaments, ou autres substances.

Pour qui ?

Tout individu majeur, présentant un problème d'abus de substance, de dépendance ou ayant simplement des questions concernant sa consommation (tabac, alcool, cannabis, héroïne, cocaïne, médicamenteuse, etc) peut s'adresser à l'unité des dépendances.

Ecoute

Les premières consultations sont effectuées par un médecin. Dans un cadre respectueux et compréhensif, vous êtes invité à partager vos difficultés et vos questions. Le secret médical est bien sûr garanti.

Bilan

Un bilan complet physique (avec prise de sang), psychologique et social vous est proposé lors des premières consultations.

Les proches

Si votre proche est pris en charge par l'unité, avec son accord, vous serez invité à participer aux rendez-vous de l'équipe soignante.

Bon à savoir

Une personne dont le conjoint, partenaire, parent ou ami a un problème d'abus de substance peut également rencontrer, de manière anonyme, un professionnel de l'unité (renseignements au 022 735 32 14).

Quel traitement ?

Votre traitement personnalisé

Suite à votre bilan initial, l'équipe vous proposera un programme adapté, pouvant comprendre :

- un / des traitement(s) médicamenteux, des conseils appropriés concernant votre consommation (possibles risques pour votre santé)
- un suivi médical centré sur vos problèmes de santé spécifiques
- des entretiens pour augmenter votre motivation afin de diminuer / stopper vos consommations
- des entretiens psychologiques (thérapie de famille, thérapie cognitivo-comportementale)
- des programmes pour diminuer la prise d'alcool ou d'autres substances (Alcochoix*)
- une participation à différents groupes (aide à l'abstinence, Alcooliques Anonymes, Narcotiques Anonymes, groupe de proches, etc...)
- des techniques centrées sur la prévention des rechutes
- une prise en charge de vos éventuelles difficultés sociales
- si besoin, et avec votre accord, un séjour dans un établissement spécialisé peut être organisé (sevrage, mise à l'abri, séjour au long court).

Vos partenaires

Pourquoi travailler en réseau ?

La prise en charge multidisciplinaire et en réseau permet de mieux traiter les problématiques d'abus, de dépendance. C'est pourquoi l'unité souhaite vous faire bénéficier de toutes les possibilités offertes par les institutions du Canton de Genève et de la Romandie.

Qui fait partie de ce réseau ?

- les médecins traitants
- les proches
- les associations liées ou non aux problèmes de dépendance
- les Alcooliques Anonymes (AA)
- les Narcotiques Anonymes (NA)
- les institutions hospitalières et ambulatoires des HUG
- le réseau genevois d'alcoologie
- les différentes structures d'accueil du bassin lémanique en lien avec les problématiques d'alcool ou de drogue
- etc.

***Alcochoix**

Composé de six séances d'une heure et destiné aux personnes non-dépendantes, ce programme vous permet de reprendre confiance en votre capacité à contrôler votre consommation d'alcool. Ensuite, un suivi à votre rythme vous est proposé pour conforter et maintenir vos résultats (pour plus d'informations : www.alcochoix.ch).

Quel objectif ?

Le traitement des dépendances repose sur l'approche motivationnelle. Cela veut dire que les soignants s'engagent à respecter votre décision et à vous donner les moyens et les outils pour parvenir à votre but.

Votre décision

Vous avez le choix de stabiliser, diminuer ou stopper votre consommation de substance. Le médecin vous conseille en fonction de votre situation. Vous pouvez prendre cette décision personnelle en vous appuyant sur les tests et entretiens passés.

Vos questions

Votre seul objectif peut se limiter à obtenir des renseignements médicaux. L'équipe soignante est à votre disposition pour vous renseigner.

Stabilisation

Vous désirez stabiliser votre situation ? L'équipe vous proposera un traitement adapté à vos souhaits, incluant une approche médicamenteuse si besoin, un soutien et un suivi.

Diminution

Vous souhaitez connaître les possibilités médicamenteuses et d'accompagnement pour diminuer votre consommation ? L'équipe vous présentera un programme personnalisé, des traitements adaptés et un suivi qui soutiendra et aidera votre motivation.

Arrêt

Vous désirez stopper votre consommation et recherchez le meilleur moyen d'y parvenir (hospitalisation, sevrage ambulatoire, diminution lente ou arrêt brusque?) L'équipe vous aidera à trouver la solution la mieux adaptée, incluant un traitement médicamenteux si besoin.

Qui contacter ?

Unité des dépendances

Service de médecine de premier recours
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève
(Bus 1, 5, 7 arrêt Hôpital)

Médecin responsable de l'unité

Dre Barbara Broers
Médecin adjointe agrégée

Le secrétariat vous répond :

du lundi au vendredi
De 8 h à 12 h 30 et de 13h 30 à 17 h

Tél. 022 372 95 37
Fax : 022 372 95 12
christiane.roeder@hcuge.ch

Site internet :

<http://premier-recours.hug-ge.ch/>

Groupe des proches

Tél. 022 735 32 14

Groupe d'aide au maintien de l'abstinence

Tél. 022 372 95 13

Groupe d'entraide et de soutien

Tél. 022 372 95 37